

مركز الكفاءات للتغير المناخي د ا الكاد، ا





Les nouvelles du Climat Avril 2020

Table des matières

	1
Les nouvelles du Climat	
Nouvelles du Centre 4C Maroc	2
Au niveau international	3
Le secteur énergétique mondial face à la crise de la COVID-19	3
Perspectives économiques de l'OCDE : Coronavirus, l'économie mondiale menacée	3
Climat et COVID-19: le Secrétaire général de l'ONU appelle à inclure l'urgence climatique de les plans de relance post-COVID-19	
L'Union Africaine et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) conviennent d'un partenariat pour la promotion des énergies renouvelables en réponse à pandémie de la COVID-19	
Au niveau national	5
Le Maroc, actuellement classé troisième au monde en matière d'action climatique	5
Le confinement, un répit pour les écosystèmes menacés	5
Indemnisation des agriculteurs sinistrés par la sécheresse deux mois en avance	6
Focus : Anercu sur quelques projets de l'ONEE pour pallier au stress hydrique	6

Nouvelles du Centre 4C Maroc

- Suite aux mesures instaurées par le gouvernement marocain face à la pandémie de la COVID-19 et la mise en place de l'état d'urgence, les équipes du Centre 4C sont en télétravail depuis le Mardi 16 Mars.
- Le Centre 4C Maroc a organisé, avec l'appui de la GIZ, un atelier dédié à l'opérationnalisation du Collège Secteur Privé le Mardi 10 Mars 2020. Les pistes d'action prioritaires et le mode de fonctionnement ont été présentés et finalisés. La CGEM, représenté par M. Mohammed Chaibi, a été élue en tant que Président du Collège Secteur Privé. La Fédération Générale de l'Energie s'est quant à elle portée candidate pour la Vice-présidence, mais le Collège a préféré sursoir la nomination jusqu'au prochain atelier, si éventuellement d'autres candidats parmi les membres du 4C Maroc voudraient se présenter. Les débats collégiaux ont permis de retenir que seules deux commissions, nommément une Commission "Résilience de l'économie face aux changements climatiques" et une "Commission Finance Climat", seront mises en place pour le moment. Concernant la fréquence des réunions, le Collège se réunira tous les quatre mois et les commissions chaque trimestre.
- Le Centre 4C Maroc a organisé, avec l'appui de la GIZ, un atelier dédié à l'opérationnalisation du Collège Recherche, Expertise et Formation (CREF) le Mercredi 11 Mars 2020. Y ont été présentés et discutés le projet de plan d'action pour la période 2020-2022, les résultats de l'étude « Mapping des formations universitaires susceptibles d'accueillir des modules en changements climatiques » ainsi qu'une proposition de critères de labellisation des experts. Les discussions ont été riches et fructueuses et un atelier pour adopter le plan d'action et valider le processus de mise à jour de la base de données d'experts sera organisé prochainement (selon l'évolution de la pandémie au Maroc et sur la base des indications du gouvernement).
- Dans le cadre de son projet Renforcement opérationnel, le Centre 4C Maroc, avec l'appui du Programme de Développement des Nations Unies, met en œuvre une large panoplie d'activités de formation, et ce au profit de l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre les changements climatiques. C'est dans ce cadre que le Centre 4C Maroc, avec l'appui du projet PNUD/Renforcement opérationnel du Centre 4C, a lancé trois appels à consultation ces dernières semaines :
 - Animation de deux ateliers de formation en matière de finance climat au profit des élus et personnes ressources deux régions du Maroc (<u>pour plus de détails</u>);
 - Consultation pour l'analyse du projet de loi des finances 2021 et l'animation d'une formation au profit des acteurs concernés et des ONG sur l'intégration du changement climatique dans les politiques budgétaires (<u>pour plus de détails</u>);
 - Animation de modules de formation en matière de changement climatique au profit d'une vingtaine de jeunes et de formateurs (pour plus de détails).

Au niveau international

L'actualité mondiale, et notamment celle liée à l'action climatique, continue d'être marquée par la pandémie de la COVID-19 et ses impacts sur les courts et moyens termes.

Le secteur énergétique mondial face à la crise de la COVID-19

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a publié le 30 Avril 2020 sa revue annuelle mondiale de l'énergie. En réponse aux circonstances exceptionnelles associées à la pandémie de la COVID-19, la revue inclut une analyse en temps réel des développements à ce jour et des orientations possibles pour le reste de l'année.

Le rapport démontre clairement qu'au-delà de son impact immédiat sur la santé, la crise actuelle a des implications majeures pour les économies mondiales, la consommation d'énergie et les émissions de CO2. Parmi les conclusions les plus importantes du rapport, on trouve :

- Suite aux mesures mises en œuvre pour ralentir la propagation du virus, la part des sources d'énergie utilisées exposées aux mesures de confinement est passée de 5% à la mi-mars à 50% à la mi-avril.
- L'analyse des données quotidiennes jusqu'à la mi-Avril par l'Agence montre que les pays en confinement total connaissent une baisse moyenne de 25% de la demande d'énergie par semaine et les pays en confinement partiel une baisse moyenne de 18%.
- La demande mondiale d'énergie a diminué de 3,8% au premier trimestre, la majeure partie de l'impact ayant été ressentie en Mars, les mesures de confinement ayant été appliquées en Europe, Amérique du Nord et ailleurs.
- Le rapport montre également que les énergies renouvelables sont la seule source d'énergie qui connaitront une croissance de la demande en 2020, tandis que les marchés du charbon, du pétrole et du gaz s'écroulent. Toutefois, il faut noter que les installations de panneaux solaires photovoltaïques sur les entreprises et les logements, qui devraient contribuer à stimuler la croissance future, ont été durement impactées par le ralentissement économique.
- L'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la demande d'énergie en 2020 sera plus important que l'impact de la crise financière de 2008.
- Les émissions mondiales de carbone devraient diminuer de 8%. Cependant, et comme après les crises qui ont précédé, le rebond des émissions peut être plus important que la baisse, à moins que les investissements pour relancer l'économie ne soit consacrée à des infrastructures énergétiques plus propres et plus résilientes.

Pour plus d'informations

Perspectives économiques de l'OCDE : Coronavirus, l'économie mondiale menacée

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques a publié un rapport intermédiaire le 2 Mars 2020 présentant ses perspectives économiques et se focalisant sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie mondiale. Selon le rapport, la COVID-19 représente le plus grand danger qu'ait connu l'économie mondiale depuis la crise financière de 2008. L'OCDE appelle les pouvoirs publics à agir immédiatement pour limiter la propagation du coronavirus, protéger les personnes et les entreprises de ses effets, et soutenir la demande dans chaque économie.

Le rapport souligne le fait que les gouvernements doivent réagir rapidement et énergiquement face au coronavirus, notamment à travers la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Les gouvernements doivent prendre des mesures efficaces, en mobilisant des moyens suffisants, pour prévenir l'infection et la contagion, pour la mitiger et doivent mettre en œuvre des politiques ciblées pour soutenir les systèmes et les personnels de santé et préserver les revenus des groupes sociaux et des entreprises vulnérables pendant l'épidémie.
- Des politiques macroéconomiques de soutien à l'activité peuvent favoriser le rétablissement de la confiance et le redressement de la demande lorsque l'épidémie s'apaisera, mais elles ne peuvent compenser les perturbations immédiates résultant des fermetures forcées d'entreprises et des restrictions aux déplacements.
- Si les risques baissiers se matérialisent et si la croissance doit être beaucoup plus faible pendant une période prolongée, une action coordonnée des gouvernements du G20 et audelà serait le moyen le plus efficace de restaurer la confiance, en assurant la mise en place de politiques de santé, de mesures de confinement et d'atténuation efficaces, en apportant un soutien aux économies à faible revenu, et en envoyant de manière concertée, un engagement à accroître les dépenses publiques nécessaires

Pour plus d'informations

Climat et COVID-19 : le Secrétaire général de l'ONU appelle à inclure l'urgence climatique dans les plans de relance post-COVID-19

Dans un message adressé à l'occasion de la Journée internationale de la Terre le 22 Avril dernier, Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, a reconnu l'impact « immédiat et terrible » de la pandémie de la COVID-19 mais a rappelé que la crise climatique exige toujours autant l'attention du monde. Il a souligné le fait que le dérèglement climatique approche « un point de non-retour » et suscite « une urgence profonde » qui précède de loin la pandémie. Le Secrétaire général a ainsi proposé une série d'actions liées au climat qui aideront à façonner la reprise post COVID-19:

- Alors que des milliers de milliards de dollars sont dépensés pour se relever de la COVID-19, il faut créer de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises dans le cadre d'une transition propre et verte. Les investissements doivent accélérer la décarbonisation de tous les aspects de l'économie.
- 2. Lorsque l'argent des contribuables est utilisé pour sauver des entreprises, il doit créer des emplois verts et une croissance durable et inclusive. Il ne doit pas renflouer des industries obsolètes, polluantes et à forte intensité de carbone.
- 3. La puissance de feu budgétaire doit faire passer les économies du gris au vert, en rendant les sociétés et les personnes plus résilientes grâce à une transition qui est juste pour tous et ne laisse personne de côté.
- 4. Les fonds publics devraient investir dans l'avenir, en s'orientant vers des secteurs et des projets durables qui contribuent à l'environnement et au climat. Les subventions aux combustibles fossiles doivent cesser, le carbone doit avoir un prix et les pollueurs doivent payer pour leur pollution.
- 5. Le système financier mondial, lorsqu'il façonne les politiques et les infrastructures, doit tenir compte des risques et des opportunités liés au climat. Les investisseurs ne peuvent pas continuer à ignorer le prix que la planète paie pour une croissance non durable.
- 6. Pour résoudre les deux urgences, il faut travailler ensemble en tant que communauté internationale. Comme le coronavirus, les gaz à effet de serre ne respectent aucune frontière. L'isolement est un piège. Aucun pays ne peut réussir seul.

Malgré le report de plusieurs conférences de haut-niveau sur le climat à cause de la pandémie, tels que la COP 26 ou la Semaine Africaine du Climat, M. Guterres a insisté sur le fait que « nous ne pouvons

pas nous permettre de fléchir sur l'action climatique ou de réduire l'ambition. Nous devons agir maintenant pour lutter contre le coronavirus à l'échelle mondiale et, en même temps, poursuivre une action climatique ambitieuse immédiatement pour un monde plus propre, plus vert, plus prospère et plus équitable ».

Pour plus d'informations

L'Union Africaine et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) conviennent d'un partenariat pour la promotion des énergies renouvelables en réponse à la pandémie de la COVID-19

La coopération entre l'Union Africaine et l'IRENA vise à renforcer la réponse de l'Afrique à la pandé mie de la COVID-19 en améliorant, entre autres, la capacité des communautés et des centres de santé dans le monde rural à relever le défi sanitaire en utilisant des énergies renouvelables pour alimenter des services essentiels tels que les équipements médicaux ou encore le pompage de l'eau pour améliorer l'hygiène. Les deux organisations vont par conséquence se concentrer sur la mise en œuvre de solutions innovantes visant à accélérer le développement des énergies renouvelables et à améliorer l'accès à l'énergie à travers le continent.

Pour rappel, 600 millions de personnes vivent sans avoir accès à l'énergie dans le continent africain. Paradoxalement, il bénéficie d'un des taux d'ensoleillement le plus important de la planète, apte à couvrir près d'un quart de ses besoins énergétiques grâce aux énergies renouvelables locales d'ici 2030.

Pour plus d'informations

Au niveau national

Le Maroc, actuellement classé troisième au monde en matière d'action climatique

Selon l'Indice de Performance Climatique 2020, publié en Décembre 2019, le Maroc occupe actuellement la troisième place en matière d'action climatique au niveau international après la Suède et le Danemark. L'Indice de performance climatique est élaboré par Germanwatch, NewClimate Institue et Climate Action Network International (CAN). Les critères d'élaboration de l'indice de performance climatique prennent en compte les émissions nationales de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, la politique climatique et la consommation énergétique.

Pour plus d'informations

Le confinement, un répit pour les écosystèmes menacés

Les conditions de confinement imposées à une large majorité de la population dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 a permis à plusieurs écosystèmes de réinvestir des espaces habituellement surexploités par l'activité humaine. Ceci a été constatés dans plusieurs régions du Maroc, notamment le Val d'Ifrane, site classé RAMSAR (liste des zones humides d'importance internationale) en 2019 et fermé au grand public actuellement. On y observe une activité accrue d'animaux sauvages et d'oiseaux et la strate herbacée s'y est mieux développée que d'habitude. Des espèces de faune et de flore qui ont disparu ont même commencé à réapparaître. La ville d'Ifrane est d'ailleurs la première ville marocaine à se porter candidate au label « ville des zones humides accréditées par la convention RAMSAR), qui incite les villes à développer et à renforcer une relation positive avec ces écosystèmes précieux.

Pour plus d'informations

Indemnisation des agriculteurs sinistrés par la sécheresse deux mois en avance

La mutuelle agricole marocaine d'assurance (MAMDA) a déployé deux mois en avance le dispositif d'indemnisation des agricultures concernés au titre de la campagne agricole 2019-2020, et ce dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, la sécheresse et l'arrivée du Ramadan. Le montant global assuré s'élève à 1,1 milliards de DH. Les agriculteurs assurés ont déjà commencé à percevoir leurs indemnisations grâce à une applicable mobile dédiée mise en service par MAMDA et permettant la géolocalisation des parcelles des agriculteurs assurés et la réalisation d'expertises.

Pour plus d'informations

Focus: Aperçu sur quelques projets de l'ONEE pour pallier au stress hydrique

Le Maroc est l'un des pays les plus touchés au monde par le stress hydrique, évalué entre 25% (rapport entre les besoins en eau et les ressources disponibles) et 70%, comparé à une moyenne mondiale de 11%, et impacte déjà la consommation humaine en eau. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) met en œuvre plusieurs projets, répartis à travers l'ensemble du Royaume pour pallier à cette situation et anticiper les impacts futurs de la raréfaction des ressources en eau, en coopération avec la direction générale de l'Eau du Ministère de l'Equipement. Parmi ces projets, citons :

- Le renforcement de l'alimentation en eau potable à Ouarzazate, à partir du barrage Sultan Moulay Ali Cherif : projet opérationnel depuis le 27 Mars et dont le coût s'élève à 220 millions de DH ;
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable à Marrakech, à partir du barrage Massira: le premier volet, déjà opérationnel, est destiné à l'alimentation en eau des installations de l'OCP Ben Guérir, le second doit être mis en service à la fin de l'année 2020 et vise à faire transiter un débit de 216 000 m³ par jour du barrage jusqu'à Marrakech;
- La réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Agadir, la station doit atteindre une capacité globale de 275 000 m³ par jour (125 000 m³ par jour pour l'irrigation et 150 000 m³ par jour pour l'eau potable) et devrait être opérationnelle en 2021;
- La mise en œuvre d'un projet de dessalement d'eau de mer à Laayoune dont la mise en service est prévue pour 2021 ;
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable à Taroudant à partir des deux barrages Mokhtar Soussi et Aoulouz ;
- La réalisation d'une station de dessalement d'eau mer à Tarfaya dont la mise en œuvre est prévue en 2021.

Pour plus d'informations



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : chafil.rajae@4cmaroc.com.